

# MODALITÉS PRATIQUES

Concours doté de 20 000 € par le Crédit Agricole

DU 22 FÉVRIER 2020 AU 1<sup>ER</sup> MARS 2020



## REMISE DES TROPHÉES

aux lauréats nationaux pendant le salon international de l'agriculture

DU 31 DÉCEMBRE 2019 AU 22 FÉVRIER 2020



## SÉLECTION NATIONALE

parmi les lauréats régionaux pour les 3 catégories : biomatériaux, chimie biosourcée et bioénergies

DU 15 OCTOBRE 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2019



## SÉLECTION RÉGIONALE

d'un lauréat par région

DU 03 JUIN 2019 AU 15 OCTOBRE 2019



## DÉPÔT DES DOSSIERS

dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF ou DAAF)

PARTICIPEZ AU CONCOURS 2019 - 2020

# LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE



Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation récompense les projets de filières transformant les bioressources de façon innovante et durable !

**Concours doté de 20 000 €**



Téléchargez le dossier de candidature sur : [agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie](http://agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie)

Déposez votre projet jusqu'au 15 octobre 2019



# QU'EST-CE QUE LA BIOÉCONOMIE ?

La bioéconomie est l'ensemble des activités économiques fondées sur les bioressources, c'est-à-dire les matières organiques terrestres ou marines, végétales ou animales. Une économie basée sur du carbone renouvelable, de la production à la transformation, jusqu'à la valorisation des co-produits et des biodéchets, tout en visant la sécurité alimentaire.

**Elle crée les conditions du passage d'une économie fondée sur les ressources fossiles à une économie fondée sur la biomasse.**

BIOMASSE  
AGRICOLE

BIOMASSE  
FORESTIÈRE

BIOMASSE  
MARINE  
ET AQUACOLE

BIODÉCHETS



# À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Aux structures qui valorisent des bioressources dans le but de créer de la valeur, en substituant du carbone fossile par du carbone renouvelable.

## CRITÈRES À RESPECTER

- ✪ **Valoriser des bioressources de façon durable en de nouveaux débouchés non alimentaires**, s'inscrivant dans l'une des 3 catégories suivantes : biomatériaux, chimie biosourcée, bioénergies.
- ✪ S'inscrire dans une **démarche de filière : mise en relation de l'amont et de l'aval** (production, formulation, industrialisation, commercialisation), avec création de valeur à tous les niveaux de la chaîne.
- ✪ Apporter une **solution biosourcée innovante**, aboutie (au moins sous la forme d'un prototype), récente (moins de 5 ans), **répondant à des attentes** du consommateur ou de l'industriel utilisateur.
- ✪ **S'ancrer dans le territoire national** en contribuant à son aménagement et son dynamisme économique.

## Focus sur les 2 lauréats nationaux de l'édition 2018-2019

### Catégorie biomatériaux

CAVAC Biomatériaux  
Valorisation  
du chanvre en  
matériaux pour  
la construction

### Catégorie bioénergies

SARL Eurek'Alias  
Méthanisation agricole,  
avec valorisation  
du biogaz résiduel  
en biométhane carburant